

COMMUNE DE SORAL



Rapport

**sur la vérification des comptes
de l'exercice 2022**



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2022
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE SORAL

Genève, le 1^{er} mai 2023

Mesdames et Messieurs,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la COMMUNE DE SORAL comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la COMMUNE DE SORAL, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires


Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

COMPTES ANNUELS 2022

Commune de Soral



Soral, le 27 avril 2023

1. MESSAGE DU MAIRE

Introduction : Les comptes annuels 2022 se bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 2'453'664.27.

Ce résultat plus élevé que prévu au budget s'explique principalement par la réévaluation du patrimoine financier exigée par l'art 38 al. 2 RAC qui prévoit cette réévaluation tous les cinq ans (CF annexe 8 des comptes annuels). Cette réévaluation a impacté les revenus de CHF 1'810'918.80 et les charges de CHF 100'126.-, soit un revenu net de CHF 1'710'792.80.

Sans cette réévaluation le résultat 2022 aurait été de CHF 742'871.47.

Revenus : Les recettes sont supérieures de 86% ou CHF 2'441'525.22 par rapport au budget de CHF 2'837'506.

Les impôts des personnes physiques contribuent à hauteur de CHF 2'185'178.20, sur un total de recettes s'élevant à CHF 5'279'031.22. Les impôts sur les personnes morales se montent à CHF 247'930.20, de plus de CHF 86'820.20 par rapport au budget. Les correctifs d'imposition sur les années antérieures (PP et PM) s'élèvent à CHF 98'448.16.

Charges : Les charges sont quant à elles supérieures de CHF 432.95 par rapport au budget de CHF 2'824'934. Le total des charges s'élève à CHF 2'825'366.95.

Commune de Soral

BILAN		au 31.12.2021	au 31.12.2022
1	ACTIF	29 665 299.64	31 141 838.26
10	PATRIMOINE FINANCIER	27 711 991.83	28 857 310.26
100	Disponibilités et placements à court terme	8 027 718.76	7 388 211.89
101	Créances	769 096.82	717 934.59
104	Actifs de régularisation	55 906.00	159 972.73
107	Placements financiers	178 476.00	199 604.00
108	Immobilisations corporelles PF	18 570 446.20	20 281 239.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	110 348.05	110 348.05
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1 953 307.81	2 284 528.00
140	Immobilisations corporelles du PA	1 086 256.51	1 194 813.37
144	Prêts	282 494.66	266 494.66
145	Participations, capital social	414 770.00	415 770.00
146	Subventions d'investissements	169 786.64	407 449.97
2	PASSIF	29 665 299.64	31 141 838.26
20	CAPITAUX DE TIERS	8 573 327.20	7 596 201.55
200	Engagements courants	187 724.50	163 057.75
201	Engagements financiers à court terme	1 010 800.00	10 800.00
204	Passifs de régularisation	224 890.65	229 523.75
205	Provisions à court terme	311 364.00	365 072.00
206	Engagements financiers à long terme	6 728 200.00	6 717 400.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds	110 348.05	110 348.05
29	CAPITAL PROPRE	21 091 972.44	23 545 636.71
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165 907.24	165 907.24
299	Excédent/découvert du bilan	20 926 065.20	23 379 729.47

Commune de Soral

Description	Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
Charges d'exploitation	1 822 935.90	2 477 284.00	2 377 524.77
30 Charges de personnel	601 837.85	673 670.00	614 571.70
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	561 834.67	926 715.00	905 369.39
33 Amortissements du patrimoine administratif	297 914.16	338 598.00	327 368.01
36 Charges de transfert	361 349.22	538 301.00	530 215.67
Revenus d'exploitation	2 497 697.23	2 113 107.00	2 706 859.16
40 Revenus fiscaux	2 210 656.10	2 002 222.00	2 435 668.40
42 Taxes	56 230.60	46 050.00	81 185.66
46 Revenus de transfert	230 810.53	64 835.00	190 005.10
Résultat d'exploitation	674 761.33	-364 177.00	329 334.39
34 Charges financières	369 145.75	347 650.00	447 842.18
44 Revenus financiers	740 142.75	724 399.00	2 572 172.06
Résultat financier	370 997.00	376 749.00	2 124 329.88
RESULTAT OPERATIONNEL	1 045 758.33	12 572.00	2 453 664.27
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 045 758.33	12 572.00	2 453 664.27

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
F0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DES CHARGES	805 476.32	967 002.00	861 819.19
	TOTAL DES REVENUS	3 902.10	0.00	4 321.33
F01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
	TOTAL DES CHARGES	132 057.35	170 850.00	139 329.15
30	Charges de personnel	116 678.30	134 550.00	117 118.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15 379.05	36 300.00	22 210.35
F02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DES CHARGES	673 418.97	796 152.00	722 490.04
	TOTAL DES REVENUS	3 902.10	0.00	4 321.33
30	Charges de personnel	485 159.55	537 620.00	497 452.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	157 068.08	198 000.00	162 488.19
33	Amortissements du patrimoine administratif	10 812.00	38 312.00	40 763.78
36	Charges de transfert	20 379.34	22 220.00	21 785.17
42	Taxes	2 430.10	0.00	471.33
44	Revenus financiers	1 472.00	0.00	3 850.00
F1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	156 797.40	198 172.00	185 923.56
	TOTAL DES REVENUS	11 559.76	6 800.00	5 112.00
F14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL DES CHARGES	15 282.00	18 900.00	16 654.50
	TOTAL DES REVENUS	2 180.00	0.00	3 410.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 650.00	2 500.00	560.00
36	Charges de transfert	13 632.00	16 400.00	16 094.50
42	Taxes	2 180.00	0.00	3 410.00
F15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DES CHARGES	124 895.30	162 122.00	134 742.46
	TOTAL DES REVENUS	9 379.76	6 800.00	1 702.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	49 801.30	83 220.00	56 140.46
33	Amortissements du patrimoine administratif	22 100.00	22 100.00	22 100.00
36	Charges de transfert	52 994.00	56 802.00	56 502.00
42	Taxes	0.00	0.00	1 702.00
46	Revenus de transfert	9 379.76	6 800.00	0.00
F16	DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	16 620.10	17 150.00	34 526.60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	610.95	700.00	19 586.35
36	Charges de transfert	16 009.15	16 450.00	14 940.25
F2	FORMATION			
	TOTAL DES CHARGES	161 131.77	138 000.00	102 806.63
F21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	161 131.77	138 000.00	102 806.63
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	124 173.27	94 600.00	60 615.63
36	Charges de transfert	36 958.50	43 400.00	42 191.00

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
F3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DES CHARGES	130 615.36	182 543.00	132 488.87
	TOTAL DES REVENUS	13 793.00	11 000.00	12 982.40
F32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL DES CHARGES	54 925.22	35 200.00	23 259.07
	TOTAL DES REVENUS	2 793.00	0.00	1 223.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	51 065.22	25 000.00	17 709.07
36	Charges de transfert	3 860.00	10 200.00	5 550.00
42	Taxes	2 793.00	0.00	1 223.40
F33	MEDIAS			
	TOTAL DES CHARGES	564.35	1 600.00	1 054.40
	TOTAL DES REVENUS	11 000.00	11 000.00	11 000.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	564.35	1 600.00	1 054.40
44	Revenus financiers	11 000.00	11 000.00	11 000.00
F34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DES CHARGES	75 125.79	145 743.00	108 175.40
	TOTAL DES REVENUS	0.00	0.00	759.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25 101.05	76 750.00	62 095.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	30 637.74	40 243.00	25 629.95
36	Charges de transfert	19 387.00	28 750.00	20 449.80
42	Taxes	0.00	0.00	759.00
F5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL DES CHARGES	85 549.20	218 388.00	224 161.29
	TOTAL DES REVENUS	0.00	37 500.00	43 191.25
F54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL DES CHARGES	43 551.20	178 433.00	184 290.49
	TOTAL DES REVENUS	0.00	37 500.00	43 191.25
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 103.20	3 000.00	1 216.89
36	Charges de transfert	37 448.00	175 433.00	183 073.60
42	Taxes	0.00	37 500.00	43 191.25
F57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL DES CHARGES	29 555.00	28 955.00	27 290.00
30	Charges de personnel	0.00	1 500.00	0.00
36	Charges de transfert	29 555.00	27 455.00	27 290.00
F59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS			
	TOTAL DES CHARGES	12 443.00	11 000.00	12 580.80
36	Charges de transfert	12 443.00	11 000.00	12 580.80
F6	TRANSPORTS			
	TOTAL DES CHARGES	190 274.71	196 450.00	200 379.24
	TOTAL DES REVENUS	3 370.85	0.00	2 563.55
F61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DES CHARGES	179 091.71	183 950.00	191 199.24
	TOTAL DES REVENUS	3 370.85	0.00	2 563.55

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
F61	CIRCULATION ROUTIERE - Suite			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	120 898.71	125 650.00	133 006.24
33	Amortissements du patrimoine administratif	55 200.00	55 200.00	55 200.00
36	Charges de transfert	2 993.00	3 100.00	2 993.00
46	Revenus de transfert	3 370.85	0.00	2 563.55
F62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL DES CHARGES	11 183.00	12 500.00	9 180.00
36	Charges de transfert	11 183.00	12 500.00	9 180.00
F7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	379 915.86	445 096.00	516 167.89
	TOTAL DES REVENUS	59 254.85	39 200.00	162 398.73
F71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL DES CHARGES	2 105.90	4 500.00	2 084.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 105.90	4 500.00	2 084.95
F72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL DES CHARGES	210 181.77	213 743.00	350 937.48
	TOTAL DES REVENUS	51 973.65	36 000.00	155 339.18
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	31 017.35	31 000.00	167 263.20
33	Amortissements du patrimoine administratif	179 164.42	182 743.00	183 674.28
46	Revenus de transfert	51 973.65	36 000.00	155 339.18
F73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL DES CHARGES	166 231.64	187 085.00	156 741.01
	TOTAL DES REVENUS	5 781.20	3 200.00	6 009.55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	165 948.04	186 800.00	156 514.41
36	Charges de transfert	283.60	285.00	226.60
42	Taxes	5 781.20	3 200.00	6 009.55
F75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
	TOTAL DES CHARGES	1 306.55	1 818.00	1 306.55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	188.55	700.00	188.55
36	Charges de transfert	1 118.00	1 118.00	1 118.00
F77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL DES CHARGES	90.00	7 950.00	4 559.40
	TOTAL DES REVENUS	1 500.00	0.00	1 050.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	90.00	7 950.00	4 559.40
42	Taxes	1 500.00	0.00	1 050.00
F79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	0.00	30 000.00	538.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	30 000.00	538.50
F8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL DES CHARGES	17 449.56	18 000.00	8 752.71
	TOTAL DES REVENUS	64 819.85	35 165.00	52 543.05

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
F81	AGRICULTURE			
	TOTAL DES CHARGES	17 449.56	18 000.00	8 752.71
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	3 000.00	0.00
36	Charges de transfert	17 449.56	15 000.00	8 752.71
F87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE			
	TOTAL DES REVENUS	31 165.00	35 165.00	35 947.11
44	Revenus financiers	31 165.00	35 165.00	35 947.11
F89	AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES			
	TOTAL DES REVENUS	33 654.85	0.00	16 595.94
42	Taxes	33 654.85	0.00	16 595.94
F9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL DES CHARGES	264 871.47	461 283.00	592 867.57
	TOTAL DES REVENUS	3 081 139.57	2 707 841.00	4 995 918.91
F91	IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	-130 179.28	71 000.00	103 864.85
	TOTAL DES REVENUS	2 226 353.82	2 026 757.00	2 469 943.96
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-192 335.35	15 000.00	37 537.15
36	Charges de transfert	62 156.07	56 000.00	66 327.70
40	Revenus fiscaux	2 210 656.10	2 002 222.00	2 435 668.40
42	Taxes	2 641.45	2 500.00	2 173.19
46	Revenus de transfert	13 056.27	22 035.00	32 102.37
F92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL DES CHARGES	23 500.00	22 948.00	21 920.54
36	Charges de transfert	23 500.00	22 948.00	21 920.54
F93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL DES CHARGES	0.00	19 240.00	19 240.00
	TOTAL DES REVENUS	153 030.00	0.00	0.00
36	Charges de transfert	0.00	19 240.00	19 240.00
46	Revenus de transfert	153 030.00	0.00	0.00
F96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
	TOTAL DES CHARGES	371 550.75	348 095.00	447 842.18
	TOTAL DES REVENUS	701 755.75	681 084.00	2 525 974.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 405.00	445.00	0.00
34	Charges financières	369 145.75	347 650.00	447 842.18
42	Taxes	5 250.00	2 850.00	4 600.00
44	Revenus financiers	696 505.75	678 234.00	2 521 374.95
TOTAL GENERAL				
	TOTAL DES CHARGES	2 192 081.65	2 824 934.00	2 825 366.95
	TOTAL DES REVENUS	3 237 839.98	2 837 506.00	5 279 031.22
	EXCEDENT/DECOUVERT	-1 045 758.33	-12 572.00	-2 453 664.27

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2021	Budget 2022	Comptes au 31.12.2022
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES	99 274.25	318 700.00	277 643.52
50	Immobilisations corporelles	65 574.25	275 000.00	233 943.52
56	Subventions d'investissements propres	33 700.00	43 700.00	43 700.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL RECETTES	8 000.00	0.00	8 000.00
64	Remboursement de prêts	8 000.00	0.00	8 000.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DEPENSES	134 699.70	200 000.00	201 981.35
50	Immobilisations corporelles	134 699.70	200 000.00	201 981.35
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DEPENSES	0.00	0.00	201 000.00
55	Participations et capital social	0.00	0.00	1 000.00
56	Subventions d'investissements propres	0.00	0.00	200 000.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL RECETTES	8 000.00	0.00	8 000.00
64	Remboursement de prêts	8 000.00	0.00	8 000.00
TOTAL GENERAL				
	TOTAL DEPENSES	233 973.95	518 700.00	680 624.87
	TOTAL RECETTES	16 000.00	0.00	16 000.00
	DIMINUTION/AUGMENTAT	217 973.95	518 700.00	664 624.87

Commune de Soral

Désignation trésorerie	2021	2022
Résultat total des comptes de résultats	1 045 758.33	2 453 664.27
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	302 827.50	333 304.68
- Augmentation / + diminution des créances	331 140.11	51 162.23
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	27 567.24	- 104 066.73
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	- 1 668.00	-1 731 920.80
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	96 380.69	- 24 666.75
+ Augmentation / - diminution des provisions	- 124 728.00	53 708.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 12 941.45	4 633.10
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	1 664 336.42	1 035 818.00
+ Subventions acquises	0.00	0.00
+ Remboursements des prêts et de participations	16 000.00	16 000.00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	16 000.00	16 000.00
- Immobilisations corporelles	- 200 273.95	- 435 924.87
- Prêts et Participations	0.00	- 1 000.00
- Subventions d'investissements propres	- 33 700.00	- 243 600.00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 233 973.95	- 680 524.87
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	- 217 973.95	- 664 524.87
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF (It)	0.00	0.00
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	- 217 973.95	- 664 524.87
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	1 010 800.00	-1 000 000.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-1 023 300.00	- 10 800.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	- 12 500.00	-1 010 800.00
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	1 433 862.47	- 639 506.87
Liquidités et placements à court terme au 01.01.20n	6 593 856.29	8 027 718.76
Liquidités et placements à court terme au 31.12.20n	8 027 718.76	7 388 211.89
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	1 433 862.47	- 639 506.87

Commune de Soral

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Soral reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la valeur de remplacement.

Conformément à l'art. 38 al. 2 RAC qui indique que les immobilisations corporelles du PF doivent être réévaluées tous les cinq ans, il a été procédé en 2022 à ladite réévaluation (la dernière datant du 1er janvier 2018). Cette réévaluation a été effectuée à la valeur de remplacement par l'expert Geofico SA en décembre 2022.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Commune de Soral

Liste des immobilisations corporelles du PF réévaluées au 31.12.2022

Résultats des réévaluations 2022

Les résultats de ces réévaluations sont les suivants :

Biens	Valeur avant réévaluation	Valeur réévaluée en 2022	Différence : gain comptable (+) perte comptable (-)
Immeuble rte de Soral 300 s/parc.10196	7'603'081.20	9'400'000.00	1'796'918.80
Bâtiments du PF: Imm. école 7-9 -	2'132'000.00	2'133'000.00	1'000.00
Bâtiments du PF: Imm. PC Chavannes	6'545'000.00	6'605'000.00	-89'850.00
Parcelle no 10229 - jardin-mairie (562m2)	84'300.00		
Parcelle no 10230 - jardin-mairie (437m2)	65'550.00		
Parcelle no 2058 - Rte Lolliets logement	6'758.00	0.00	-6'758.00
Parcelle no 2064 - Rte Lolliets	3'518.00	0.00	-3'518.00
Parcelle no 2466 - Rte Soral (125.800m2)	1'058'000.00	1'058'000.00	0.00
Terrains du PF: N° 10132 - Rte Sor	128'310.00	128'310.00	0.00
Terrains du PF: N° 210 - Rte Lacon	1'432.00	1'432.00	0.00
Terrains du PF: N° 1555 - Rte Sora	50'940.00	50'940.00	0.00
Terrains du PF: N° 1558 - Rte Cote	82'350.00	82'350.00	0.00
Terrains du PF: N° 1560 - Rte Cote	33'315.00	33'315.00	0.00
Terrains du PF: N° 1745 - Rte Cote	299'000.00	312'000.00	13'000.00
Terrains du PF: N° 243 Bernex (56.	454'920.00	454'920.00	0.00
Terrains du PF: Parcelle Bernard F	16'472.00	16'472.00	0.00
Terrains du PF	5'500.00	5'500.00	0.00
BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	18'570'446.20	20'281'239.00	1'710'792.80

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Commune de Soral

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000 doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

Commune de Soral

CAPITAL PROPRE		Solde au 31.12.2021	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2022
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165 907.24	0.00	0.00	165 907.24
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	165 907.24	0.00	0.00	165 907.24
291	Fonds	0.00	0.00	0.00	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent / découvert de bilan	20 926 065.20	5 959 656.09	3 505 991.82	23 379 729.47
2990	Résultat annuel	1 045 758.33	4 913 897.76	3 505 991.82	2 453 664.27
2999	Résultats cumulés des années précédentes	19 880 306.87	1 045 758.33	0.00	20 926 065.20
29	TOTAL	21 091 972.44	5 959 656.09	3 505 991.82	23 545 636.71

La variation de la nature 29 dans sa globalité représente un montant de 2'453'664.27 F correspond à l'excédent de revenus ressortant du compte de résultat. Ce montant sera viré au compte 2999 à la date valeur du 1er janvier 2023.

Commune de Soral

	Provision pour risque d'estimation fiscale	Provision pour frais de perception dus sur reliquat	Provision impôt source
Solde au 31.12.2021	288'952 F	22'412 F	0 F
Constitution ou augmentations	57'534 F	0 F	0 F
Utilisations	2'333 F	1'493 F	0 F
Dissolution	0 F	0 F	0 F
Situation au 31.12.2022	344'153 F	20'919 F	0 F
Dont part de provision à court terme	344'153 F	20'919 F	0 F

Provision pour risque d'estimation fiscale

Cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations. A cet effet, une provision de 12% sur la production encore estimée des PP a été effectuée au 31.12.2022 soit CHF 344'153.-. Ce taux correspond au taux admis selon les critères de l'Etat de Genève.

Provision pour frais de perception dus sur reliquat

But de la provision : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts. Dès lors, sur le reliquat fiscal restant en fin d'année (déduction faite de la provision) un montant de 3 % est dû à l'Etat de Genève.

Commune de Soral

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 F.
dont détenu par la commune	4'320 actions(soit x actions sur 7 200 000 actions)	0.0039 %	2 actions
Valeur d'acquisition de la participation	461'160 F	39'000 F	500 F
Valeur comptable de la participation	581'524 F (dont 381'920 F au PA et 199'604 F au PF)	31'650 F	1'000 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs, Frais financiers, Dividendes reçus, Emprunts, Liquidités déposées, Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 125,2 millions de francs (2021)	+ 229,2 millions de francs (2021)	+ 2 009 F (1.7.21-30.6.22)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	28 294 millions de francs (2021) dont 1 827 millions de francs de capitaux propres.	4 168 millions de francs (2021) dont 2 043 millions de francs de capitaux propres.	1 847 685 F (06.2022) dont 1 472 290 F de capitaux propres.

Commune de Soral

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
Total du capital	---	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 522 739 F (2021) sur un total de revenus de 5 094 317 F.	+ 2 674 065 F (2021) sur un total de revenus de 83 024 601 F.	+ 300 648 F (2021) sur un total de revenus de 9 097 231 F.	+ 12 622 F (2021) sur un total de revenus de 1 054 188 F.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	6 768 147 F (2021) dont 2 190 600 F de capital propre.	21 603 101 F (2021) dont 7 103 481 F de capital propre.	1 404 580 F (2021) dont 1 223 986 F de capital propre.	3 951 816 F (2021) dont 3 936 245 F de capital propre.

Tableau des garanties et des engagements conditionnels

Commune de Soral

	Cautionnement	Groupement SIS
Nom de l'entité bénéficiaire	Tennis Club de Soral	Groupement SIS
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Association	
Typologie du rapport juridique	Subvention annuelle et participation à l'entretien des courts	
Flux financiers de l'année (commune/entité)	En 2022, 5'750 F de subvention et 4'862.65 F pour l'entretien des courts	En 2022, 23'333 F
Prestations couvertes par la garantie	Cautionnement	
Montant de la garantie au 31.12.2022	300'000 F	
Date du vote du CM approuvant la garantie	n.d.	
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Cautionnement non appelé	

Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2022	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2022	Total des recettes brutes au 01.01.2022	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2022	Amortis. cumulés au 01.01.2022	Amortis. cumulés planifiés 2022	Amortis. cumulés au 31.12.2022	Valeur comptable nette au 31.12.2022
29061	Parcelle no 2360 - Creux-de-Boisset	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29062	Parcelle 2361 - Route Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29063	Parcelle 1832 - Chemin Ecoliers	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29064	Parcelle 1879	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29065	Parcelle 1881	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29066	Parcelle 1883	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29067	Parcelle 374	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29068	Parcelles 148-416-433-291-292	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29069	Parcelle no 2411 - Station SI	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29070	Parcelle 2488 - Route Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29071	Parcelle no 2514 - Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29072	Parcelle no 542 - Rte Rougemont	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29073	Carnotzet : Réfection partielle	C	24.03.2014	110 000.00	1 876.70		108 123.30	233 943.52	108 123.30	0.00	0.00	0.00	0.00	75 684.30	10 812.00	86 496.30	21 627.00
29074	Parcelle 2516 - Mairie	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29075	Parcelle no 2515 - Habitation poste	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29076	Parcelle 1849 - Mairie	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
29077	Mairie rénovation 2021	T	05.12.2022	299 660.00	142.23		65 574.25	233 943.52	299 517.77	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	29 951.78	29 951.78	269 565.99
29080	FIDU	T	09.11.2021	224 800.00			181 100.00	43 700.00	224 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	11 313.36	6 036.67	17 350.03	207 449.97
29080	FIDU 2023	EC	07.11.2022	35 800.00	35 800.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
150001	Mercedes Benz - Véhicule pompier d'occasion	C	14.05.2018	24 800.00			24 800.00		24 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	12 400.00	3 100.00	15 500.00	9 300.00
150061	Pompiers Hangar coopérative Efeuilles	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
162661	PC Aire-la-Ville	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
217010	Bâtiment scolaire Lou	EC	12.09.2022	990 000.00	740 394.05		122 169.10	127 436.85	249 605.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	249 605.95
217020	Projet "Au Coeur du Village" - étude hydrogéologique	EC	12.09.2022	110 000.00	110 000.00		0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
218061	Restaurant scolaire: Transformation ancien bât.voirie	EC	09.01.2017 09.03.2020 12.09.2022	1 110 000.00	914 638.30		120 817.20	74 544.50	195 361.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	195 361.70
341032	Centre Sportif Laconnex (Group. intercom.)	T	07.03.2022	200 000.00			0.00	200 000.00	200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200 000.00
341061	Club de Tennis de Soral -Courts-Mur-Clôtures-Vestiaire-Local	C	21.06.2012 13.05.2013	232 212.71	1 000.00		231 212.71		231 212.71	0.00	0.00	0.00	0.00	222 867.00	8 345.71	231 212.71	0.00
341062	Tennis club de Soral -Stores: Remplacement	C	14.03.2014	50 000.00	1 672.35-		51 672.35		51 672.35	0.00	0.00	0.00	0.00	47 400.00	2 300.00	49 700.00	1 972.35
342001	Place de jeux Parcelles n°10'287 - 10'288	C	14.05.2018	146 000.00	5 089.85-		151 089.85		151 089.85	91 028.15	0.00	0.00	91 028.15	30 093.22	14 984.24	45 077.46	14 984.24

Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2022	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2022	Total des recettes brutes au 01.01.2022	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2022	Amortis. cumulés au 01.01.2022	Amortis. cumulés planifiés 2022	Amortis. cumulés au 31.12.2022	Valeur comptable nette au 31.12.2022	
615002	Sécurité routière - analyse espace publics	EC	14.05.2018 06.12.2021	147 000.00	68 096.26		78 903.74		78 903.74	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	78 903.74	
615061	Route Creux-de-Boisset - Nant-Fourches/Bois-de-By: Réfection	C	17.06.2002	1 200 000.00	30 000.00-		1 230 000.00		1 230 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	950 500.00	48 000.00	998 500.00	231 500.00	
619061	Voirie - Hangar coopérative Effeuilles	C	16.06.2014	380 000.00	273 929.50		106 070.50		106 070.50	0.00	0.00	0.00	0.00	85 500.00	19 000.00	104 500.00	1 570.50	
619062	Construction d'un Hangar communal - Voirie	C	02.05.2001	460 000.00	48 173.75		411 826.25		411 826.25	0.00	0.00	0.00	0.00	411 826.25	0.00	411 826.25	0.00	
619063	Tracteur : Acquisition	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	
619064	Balayeuse	C	20.01.2014	72 000.00	697.35		71 302.65		71 302.65	0.00	0.00	0.00	0.00	50 400.00	7 200.00	57 600.00	13 702.65	
720661	Collecteur - Rte Soral- Rougemont	C	20.10.1998	8 372 475.75			8 372 475.75		8 372 475.75	3 211 000.00	0.00	0.00	3 211 000.00	4 991 134.47	170 341.28	5 161 475.75	0.00	
720662	Collecteur Placet	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	
720663	Collecteur EP Ch. Effeuilles: Remplacement/assainissement	C	16.06.2014	400 000.00	23 363.20		376 636.80		376 636.80	163 272.55	0.00	0.00	163 272.55	93 331.00	13 333.00	106 664.00	106 700.25	
Total général (hors nature N144-145)				14 564 748.46	2 181 349.14		11 703 793.45	679 624.87	12 383 418.32	3 465 300.70	0.00	0.00	3 465 300.70	6 982 449.60	333 404.68	7 315 854.28	1 602 263.34	
Total Nature N144							282 494.66	16 000.00-	16 000.00-								266 494.66	
Total Nature N145							414 770.00	1 000.00	415 770.00									415 770.00

Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2022	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2022	Total des recettes brutes au 01.01.2022	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2022	Amortis. cumulés au 01.01.2022	Amortis. cumulés planifiés 2022	Amortis. cumulés au 31.12.2022	Valeur comptable nette au 31.12.2022
29080	FIDU 2023	EC	07.11.2022	35 800.00	35 800.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
217010	Bâtiment scolaire Lou	EC	12.09.2022	990 000.00	740 394.05		122 169.10	127 436.85	249 605.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	249 605.95
217020	Projet "Au Coeur du Village" - étude hydrogéologique	EC	12.09.2022	110 000.00	110 000.00		0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
218061	Restaurant scolaire: Transformation ancien bât.voirie	EC	09.01.2017 09.03.2020 12.09.2022	1 110 000.00	914 638.30		120 817.20	74 544.50	195 361.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	195 361.70
615002	Sécurité routière - analyse espace publics	EC	14.05.2018 06.12.2021	147 000.00	68 096.26		78 903.74		78 903.74	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	78 903.74

Total général (investissements en cours)				2 392 800.00	1 868 928.61		321 890.04	201 981.35	523 871.39	3 465 300.70	0.00	0.00	3 465 300.70	0.00	0.00	0.00	523 871.39
---	--	--	--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2022	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2022	Total des recettes brutes au 01.01.2022	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2022	Amortis. cumulés au 01.01.2022	Amortis. cumulés planifiés 2022	Amortis. cumulés au 31.12.2022	Valeur comptable nette au 31.12.2022
29077	Mairie rénovation 2021	T	05.12.2022	299 660.00	142.23		65 574.25	233 943.52	299 517.77	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	29 951.78	29 951.78	269 565.99
29080	FIDU	T	09.11.2021	224 800.00			181 100.00	43 700.00	224 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	11 313.36	6 036.67	17 350.03	207 449.97
341032	Centre Sportif Laconnex (Group. intercom.)	T	07.03.2022	200 000.00			0.00	200 000.00	200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200 000.00
Total général des investissements terminés				724 460.00	142.23		246 674.25	477 643.52	724 317.77	3 465 300.70	0.00	0.00	3 465 300.70	11 313.36	35 988.45	47 301.81	677 015.96

Commune de Soral

No du bien	Objet	Date de la délib.	Crédit brut voté	Dépassement/ (économie) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Valeur des immobilisations au 01.01.2022	Dépréciations	Revalorisations	Recettes de l'année	Valeur des immobilisations au 31.12.2022	Valeur comptable nette au 31.12.2022
963003	Immeuble rte de Soral 300 PF	01.01.2020	7 603 081.20	0.00		7 603 081.20	0.00	1 796 918.80	0.00	9 400 000.00	9 400 000.00
963061	Imm. école 7-9 - rte Lolliets PA	01.01.2020	2 132 000.00	0.00		2 132 000.00	0.00	1 000.00	0.00	2 133 000.00	2 133 000.00
963062	Imm. PC Chavannes 4-6	01.01.2020	6 545 000.00	0.00		6 545 000.00	89 850.00	0.00	149 850.00	6 605 000.00	6 605 000.00
963063	Parcelle n°2058 - Rte Lolliets logement	01.01.2020	6 758.00	0.00		6 758.00	6 758.00	0.00	0.00	0.00	0.00
963064	Parcelle N°2064 - Rte Lolliets logement	01.01.2020	3 518.00	0.00		3 518.00	3 518.00	0.00	0.00	0.00	0.00
963065	Parcelle N°2466 - Rte Soral (125.800m2)	01.01.2020	1 058 000.00	0.00		1 058 000.00	0.00	0.00	0.00	1 058 000.00	1 058 000.00
963066	Parcelle N°10132 - Rte Soral (646m2)	01.01.2020	128 310.00	0.00		128 310.00	0.00	0.00	0.00	128 310.00	128 310.00
963068	Parcelle N°210 - Rte Laconnex (177m2)	01.01.2020	1 432.00	0.00		1 432.00	0.00	0.00	0.00	1 432.00	1 432.00
963069	Parcelle N°1555 - Rte Soral (3.498m2)	01.01.2020	50 940.00	0.00		50 940.00	0.00	0.00	0.00	50 940.00	50 940.00
963071	Parcelle N°1558 - Rte Coteau (4.155m2)	01.01.2020	82 350.00	0.00		82 350.00	0.00	0.00	0.00	82 350.00	82 350.00
963072	Parcelle N°1560 - Rte Coteau (2.160m2)	01.01.2020	33 315.00	0.00		33 315.00	0.00	0.00	0.00	33 315.00	33 315.00
963073	Parcelle N°1745 - Rte Coteau (30m2)	01.01.2020	299 000.00	0.00		299 000.00	0.00	13 000.00	0.00	312 000.00	312 000.00
963074	Parcelle N°243 Bernex (56.048m2)	01.01.2020	454 920.00	0.00		454 920.00	0.00	0.00	0.00	454 920.00	454 920.00
963076	Parcelle N°10229 - jardin-mairie (562m2)	01.01.2020	84 300.00	0.00		84 300.00	84 300.00	0.00	0.00	0.00	0.00
963077	Parcelle N°10230 - jardin-mairie (437m2)	01.01.2020	65 550.00	0.00		65 550.00	65 550.00	0.00	0.00	0.00	0.00
963080	Parcelle Bernard Fontaine	01.01.2020	16 472.00	0.00		16 472.00	0.00	0.00	0.00	16 472.00	16 472.00
963083	Parcelle les Bois Boirs	01.01.2020	5 500.00	0.00		5 500.00	0.00	0.00	0.00	5 500.00	5 500.00
Total général			18 570 446.20	0.00	0.00	18 570 446.20	249 976.00	1 810 918.80	149 850.00	20 281 239.00	20 281 239.00

Crédits d'engagements ouverts

Commune de Soral

Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

Néant

Commune de Soral

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans le mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 85 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

Commune de Soral

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes, respectivement en ATF renouvelables.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne a été mis en place par la commune. Les huit processus principaux sont :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture
- Subventions
- Charges salariales
- Taxe professionnelle communale

Ils sont mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

c. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrats de leasings.

Commune de Soral

Degré d'autofinancement

2019	2020	2021	2022
1,160.71	830.80	618.69	419.34

Valeurs indicatives

Plus grand que 100 : Haute conjoncture

Plus grand que 80 : Cas normal

Plus petit que 80 : Récession

Définition

Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.

Remarque

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.

Dette brute par rapport aux revenus

2019	2020	2021	2022
255.77	226.12	244.82	130.54

Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : Critique

Plus grand que 150 : Mauvais

Plus grand que 100 : Moyen

Plus grand que 50 : Bon

Plus petit que 50 : Très bon

Définition

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Dette nette en francs par habitant

2019	2020	2021	2022
-17,674.35	-18,450,87	-19,669.75	22,032.24-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net

Plus petit que 1000 : Endettement faible

Plus petit que 2500 : Endettement moyen

Plus petit que 5000 : Endettement important

Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.

Remarque

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit d'avantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Cette valeur négative représente une situation de patrimoine net, les actifs du PF étant supérieurs aux engagements envers les tiers.

Commune de Soral

Part des charges d'intérêts nets

2019	2020	2021	2022
3.95	3.61	4.18	2.43

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 4 : Bon

Plus grand que 4 : Suffisant

Plus grand que 9 : Mauvais

Définition

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.

Remarque

La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.

Proportion des investissements

2019	2020	2021	2022
5.84	6.33	10.11	22.43

Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible

Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen

Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé

Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.

Remarque

La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

Part du service de la dette

2019	2020	2021	2022
14.69	12.61	13.77	8.89

Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : Charge faible

Plus petit que 15 : Charge acceptable

Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Ce ratio donne des informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manœuvre budgétaire qui s'amenuise.

Commune de Soral

Taux d'autofinancement

2019	2020	2021	2022
38.28	39.32	41.65	52.80

Valeurs indicatives

Plus grand ou égal à 20 : Bon
 Plus grand ou égal à 10 : Moyen
 Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.

Taux endettement net

2019	2020	2021	2022
-781.01	-703.74	-865.75	872.91-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 100 : Bon
 Plus petit ou égal à 150 : Suffisant
 Plus grand que 150 : Mauvais

Définition

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.

Remarque

Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.

Commune de Soral

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart	Commentaires	
02	SERVICES GENERAUX	33	Amortissements du patrimoine administratif	38 312.00	40 763.78	2 451.78-	Amortissement Rénovation Mairie terminé en 2022	
54	FAMILLE ET JEUNESSE	36	Charges de transfert	175 433.00	183 073.60	7 640.60-	Les enfants de la Feuillée - subvention extraordinaire	
61	CIRCULATION ROUTIERE	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	125 650.00	133 006.24	7 356.24-	Augmentation éclairage des chaussées	
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	33	Amortissements du patrimoine administratif	182 743.00	183 674.28	931.28-	Dernier amortissement Collecteur - Rte Soral- Rougemont	
91	IMPOTS	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15 000.00	37 537.15	22 537.15-	Provision pour risque d'estimation	
91	IMPOTS	36	Charges de transfert	56 000.00	66 327.70	10 327.70-	Frais perception PP PM ADB	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE	34	Charges financières	347 650.00	447 842.18	100 192.18-	Dépréciation des immobilisations PF	
					TOTAL		151 436.93-	